

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 28 juillet à 20h30, le conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur RIO Olivier, Maire. Étaient présents M. RIO Olivier, Maire, Mme DUWATTEZ, MM. MERLET et POIRON, Adjoints, Mme BIRAUD, MM. CHAUVEAU, CHESNAYE, Mme DE FREITAS, M. GARNIER, Mme HALLOPÉ, M. LEBLANC, Mme GIRARD et M. PROUTIERE.

Absents excusés : MM. FONTAINE et LOISEAU

Pouvoirs : M. FONTAINE Ugo donne pouvoir à M. RIO Olivier

Secrétaire de séance : PROUTIERE Brice

Convocation le : 23 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 6 juillet 2020.

I – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS (TITULAIRE ET SUPPLÉANT) DE LA COMMUNE AU SIÉML

Vu l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriale ;

Vu les statuts du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml), modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Considérant que la commune de Chanteloup-les-Bois est membre du Siéml ;

Considérant que conformément aux statuts du syndicat, la commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant ;

Considérant que le représentant titulaire siégera au collège électoral de la circonscription électorale de l'Agglomération du Choletais pour élire les délégués au comité syndical du Siéml ;

Considérant qu'il convient de désigner les représentants au scrutin secret, uninominal, majoritaire à trois tours ;

Considérant que pour la désignation des représentants de la commune, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le maire ;

Considérant qu'il a successivement été procédé à l'élection au scrutin secret du poste de représentant titulaire et de représentant suppléant ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **désigne avec 13 voix pour et 1 blanc** comme représentant titulaire du Siéml :
 - M. POIRON Jean-Claude
- **désigne avec 13 voix pour et 1 blanc** comme représentant suppléant du Siéml :
 - M. CHESNAYE Marc

II – PRÉSENTATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS DE L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Le conseil avait désigné des titulaires pour représenter la commune au sein des commissions de l'Agglomération du choletais. Ces noms ont été validés mercredi 22 juillet au conseil de Communauté.

Monsieur le Maire présente donc les représentants titulaires comme suit :

- Commission Administration Générale-Finances-Ressources Humaines : BIRAUD Tatiana
- Commission Développement Économique-Agriculture : RIO Olivier
- Commission Solidarité et Proximité : POIRON Jean-Claude
- Commission Culture : DUWATTEZ Corinne
- Commission aménagement de l'Espace : HALLOPÉ Adèle
- Commission Environnement : LOISEAU Valentin
- Commission Bâtiments-Voiries-Grands Projets-Mobilité : MERLET Patrice

Il convient de désigner des suppléants pour ces différentes commissions.

Monsieur le Maire propose donc de désigner ces représentants suppléants de la commune de Chanteloup les Bois dans les commissions de la Communauté d'Agglomération du Choletais :

- Commission Administration Générale-Finances-Ressources Humaines : DUWATTEZ Corinne
- Commission Développement Économique-Agriculture : CHAUVEAU Yannick
- Commission Solidarité et Proximité : GIRARD Chantal
- Commission Culture : BIRAUD Tatiana
- Commission aménagement de l'Espace : GARNIER Jean-Michel
- Commission Environnement : DE FREITAS Karine
- Commission Bâtiments-Voiries-Grands Projets-Mobilité : LEBLANC Michel

Monsieur le Maire informe le Conseil que, lors de ce même Conseil de communauté, Monsieur LEBLANC Michel a été élu délégué de l'Agglomération du choletais au SIEM.

➤ Conseils municipaux

- Mardi 8 septembre 2020

Le Maire,
Olivier RIO